

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le mardi 12 octobre 2021, à 19 h, à l'Édifice municipal.

Présences :	Maxime O. Bourgeois	- Maire
	Mariane Cullen	- Conseillère/Maire suppléante
	Marc Boudreau	- Conseiller
	Brian Cormier	- Conseiller
	Carole Duguay	- Conseillère
	Normand Dupuis	- Conseiller
	Yanic Vautour	- Conseiller
	Monique Bourque	- Directrice générale/Greffière
	Caroline LeBlanc	- Directrice générale/Directrice des finances
	Eric Mallet	- Directeur des opérations et infrastructures
	Philippe Vachon	- Gérant du terrain de golf et de l'aréna
Absence :	Maryse LeBlanc	- Directrice des loisirs et de la programmation

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Maxime O. Bourgeois, appelle la réunion à l'ordre à 19 h.

2. **Reconnaissance du territoire traditionnel non cédé**

Le maire fait la reconnaissance du territoire traditionnel non cédé.

3. **Constataion du quorum par la greffière**

La greffière constate le quorum.

4. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit n'est déclaré.

5. **Adoption de l'ordre du jour**

P21 – 10 – 109

Proposé par Marc Boudreau

Appuyé de Brian Cormier

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

6. **Modifications aux comités du conseil**

P21 – 10 – 110

Proposé par Yanic Vautour

Appuyé de Normand Dupuis

Que le conseil accepte que la conseillère Carole Duguay siège au comité J'MEM et que la conseillère Mariane Cullen siège au CPAÉ de l'école Abbey-Landry.

Adoptée à l'unanimité.

7. **Nomination du vérificateur pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2021**
P21 – 10 – 111 **Proposé par Carole Duguay**
Appuyé de Marc Boudreau
 Que le conseil accepte que la firme Bourque Richard Boutot p.c. Inc. soit nommée auditeur pour la municipalité pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2021 selon l'article 71(1) du chapitre 18 de la *Loi sur la gouvernance locale*. **Adoptée à l'unanimité.**
8. **Coût de la vie – salaires du personnel municipal**
P21 – 10 – 112 **Proposé par Mariane Cullen**
Appuyé de Carole Duguay
 Que le conseil accepte que les échelles salariales en vigueur de tous les employés municipaux augmentent de 2,5 % par année pour les années de 2022 à 2025, en raison du coût de la vie. **Adoptée à l'unanimité.**

 Il est suggéré de faire réévaluer les échelles salariales afin de déterminer si elles sont encore compétitives par rapport aux autres municipalités.
9. **Coût de la vie - conseil**
P21 – 10 – 113 **Proposé par Brian Cormier**
Appuyé de Mariane Cullen
 Que le conseil accepte une augmentation salariale de 2,5 % par année pour les années de 2022 à 2025 pour les membres du conseil municipal, en raison du coût de la vie. **Adoptée (5 pour, 2 contre – Marc Boudreau et Carole Duguay).**
10. **Assurance collective**
P21 – 10 – 114 **Proposé par Marc Boudreau**
Appuyé de Carole Duguay
 Que le conseil accepte d'ajouter l'accès au docteur instantané sur la police d'assurance des employés permanents à partir du 1^{er} janvier 2022. **Adoptée à l'unanimité.**

 Il est suggéré d'inviter le courtier d'assurance à venir présenter les options disponibles pour ceux et celles qui se préparent à prendre leur retraite.
11. **Taux de location de glace**
P21 – 10 – 115 **Proposé par Mariane Cullen**
Appuyé de Yanic Vautour
 Que le conseil accepte les taux de location de glace suivants pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 :

Taux de jour	135 \$
Taux jeunesse*	140 \$
Taux régulier	210 \$
Taux réduit	175 \$

* Le taux jeunesse de 140 \$ s'applique aux associations et groupes jeunesse à l'exception du lundi au vendredi de 8 h à 16 h. **Adoptée à l'unanimité.**

- P21 – 10 – 116 12. **Taux et frais 2022 – terrain de golf**
Proposé par Marc Boudreau
Appuyé de Brian Cormier
Que le conseil accepte les taux tels qu'ils sont proposés par l'administration pour la saison de golf 2022 avec la modification proposée, soit que le taux du programme junior soit modifié à 50 \$ pour les membres juniors seulement. Il est à noter que le programme junior reste au coût de 180 \$ pour ceux et celles qui ne sont pas un(e) membre junior. **Adoptée à l'unanimité.**
- P21 – 10 – 117 13. **Dossier des travaux publics**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Brian Cormier
Que le conseil accepte de garder le statu quo de la présente formule pour la maintenance de routes non-entretenuées dans la municipalité en faisant le nivelage de ces routes au printemps et accepte aussi d'entreprendre des travaux de réparation sur une section de la rue Sifroid et des travaux de nivelage sur une section du chemin Memramcook-Est, tels que présentés. **Adoptée à l'unanimité.**
- Il est suggéré de communiquer avec la députée Mitton concernant le piètre état d'une section du chemin Aboujagane qui se trouve en dehors des limites de la municipalité.
- P21 – 10 – 118 **Proposé par Mariane Cullen**
Appuyé de Carole Duguay
Que le conseil accepte que les travaux de maintenance soient faits dans l'emprise des routes et dans les droits de passage de drainage et qu'aucun travail ne soit fait sur des terrains privés. **Adoptée à l'unanimité.**
- P21 – 10 – 119 **Proposé par Mariane Cullen**
Appuyé de Brian Cormier
Que le conseil accepte de garder le statu quo de la Politique 13 : *Politique portant sur la construction de ponceaux et le remplissage des fossés de drainage* et que le processus de sanction, tel qu'il est décrit dans la politique ci-haut mentionnée, soit renforcé pour les propriétés en infraction. **Adoptée (6 pour, 1 contre – Marc Boudreau).**
- P21 – 10 – 120 **Proposé par Carole Duguay**
Appuyé de Brian Cormier
Que le conseil continue la pratique courante de ne pas donner ou de vendre les items en surplus appartenus par la municipalité qui ne sont pas jugés comme items excédentaires. **Adoptée à l'unanimité.**
14. **États financiers au 30 septembre 2021**
Les membres du conseil ont reçu le rapport budgétaire en date du mois de septembre 2021. Aucune question n'est relevée.
15. **Budget 2022 - discussion**
Les membres du conseil et de l'administration discutent de quelques dossiers en vue du processus budgétaire de 2022. Les sujets discutés comprennent le taux

d'imposition, les améliorations à la piste et pelouse en vue des Jeux de l'Acadie de 2023 et comment pourrait être utilisée la piste pour d'autres fins suite aux Jeux, les lieux inesthétiques, les serveurs informatiques, les constructions sans permis et une collaboration potentielle des agents chargés de l'exécution des arrêtés municipaux et la possibilité d'ajouter des postes au sein des équipes du personnel.

16. Prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le 19 octobre 2021, à 19 h. (réunion ordinaire)

Avant la levée de la réunion, il est suggéré d'offrir un signe de reconnaissance à Marcel Dupuis qui s'est distingué en terminant en deuxième place lors d'un championnat mondial.

17. Levée de la réunion

Proposé par Marc Boudreau

Appuyé de Yanic Vautour

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 22 h 08.

Adoptée à l'unanimité.

P21 – 10 – 121



Maxime O. Bourgeois
Maire



Monique Bourque
Directrice générale/Greffière